



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 30380

Texte de la question

M. Yann Capet attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le sujet des services civiques. Les services civiques connaissent une certaine réussite en France. Récemment, le ministère a décidé de baisser la période de l'engagement afin de donner à plus de jeunes la possibilité de bénéficier de ce dispositif. Si cela est un acte louable pour notre jeunesse, il pose quelques problèmes de gestion aux associations en charge de développer cet outil, comme Unis-Cité. Face à cela, il souhaiterait connaître l'évaluation faite par le ministère pour cet outil, ainsi que savoir si de futures évolutions sont actuellement à l'étude.

Texte de la réponse

Le service civique s'inscrit dans un objectif de développement de l'insertion des jeunes dans la cité à travers leur engagement citoyen, tout en leur permettant de développer leur compétence. Il a vocation à faire émerger une génération de personnes engagées grâce à une expérience au service de l'intérêt général, reconnue et valorisée dans leur parcours. Outil privilégié pour le renforcement de la cohésion nationale, le service civique est reconnu et plébiscité par l'ensemble des acteurs du dispositif. C'est pourquoi le Président de la République a souhaité que 100 000 volontaires puissent y avoir accès à terme, en veillant à développer la mixité sociale et la qualité des missions. Fin 2012, 20 000 jeunes (soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année 2011) sont entrés dans le dispositif. La montée en charge de cet engagement citoyen s'est poursuivie en 2013, l'objectif étant que 30 000 jeunes puissent effectuer cette année un service civique. La convention triennale 2013-2015, en cours d'élaboration entre le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'Agence du service civique, insistera sur l'objectif de mixité sociale, notamment pour les jeunes issus de la nouvelle géographie prioritaire au titre de la politique de la ville. L'objectif est que ces jeunes représentent un quart des nouveaux contrats (ce qui correspondrait en 2013 à 7 500 jeunes). Le dispositif voté en 2010 représente pour l'Etat un coût important d'environ 1 000 euros par mois et par jeune. C'est la raison pour laquelle la Ministre a initié des mesures visant à optimiser le dispositif pour rendre la montée en charge soutenable, tout en renforçant sa qualité. Dans ce cadre, 3 décisions ont été prises : - Augmenter la durée moyenne des missions budgétées. Fixée à 6 mois en 2012 et en 2013, elle est portée à plus de 7 mois en 2014. - Réduire les coûts de gestion en simplifiant les cotisations sociales, grâce notamment à la réforme des retraites. Le coût mensuel d'un service civique passera ainsi de 1 000 à 800 euros. - Préserver l'intégralité des droits des jeunes, qu'il s'agisse de leur indemnité ou de leur protection sociale. Ces choix s'inscrivent dans le cadre d'une politique globale en faveur des jeunes et de l'amélioration de leur situation dont le Président de la République a fait l'une des priorités de son quinquennat. Un plan d'action adopté par le comité interministériel de la jeunesse du 21 février dernier s'articule autour de 13 chantiers prioritaires déclinés en 47 mesures concrètes et cohérentes en matière de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi, d'autonomie, de logement, de santé et de valorisation de l'engagement des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Yann Capet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30380

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6614

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12982